

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 février 2024

Date de convocation et d'affichage : 09 février 2024

DL-20240215-005

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Pascal GIMENEZ		X
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Tanguy NAZARET, 6 ^e Adjoint	X		Nathalie DESCOURS		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 ^e Adjoint	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Georges THOMAS	X		Emilie NGUYEN		X
Annie CHATELARD	X		Guyène MATILE-CHANAY	X	
Corinne SAVIN	X		Nicolas VANEL	X	
Jean COMTET	X		Antoine MATRAS	X	
Hervé GINET		X	Isabelle DEBARD	X	
Laurent TRONCHE	X		Didier MONTRADE	X	
Annie GRIMAUD	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Hervé GINET	Anne-Christine DUBOST
Pascal GIMENEZ	Tanguy NAZARET
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Margaux CHAROUSSET	
Patrick GUINET	Alain ROUX
Nathalie DESCOURS	Laurent TRONCHE
Isabelle LOUIS COMME	Corinne SAVIN
Emilie NGUYEN	Jean-Pierre GAITET

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	72,4%	29	21	28



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Election du 7^{ème} adjoint et fixation de l'ordre du tableau

Jean-Pierre GAITET, Maire, informe l'Assemblée de la démission de Marion MELIS, de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale à compter du 16 décembre 2023.

Il rappelle la délibération du conseil municipal DL-20230511-002 du 11 mai 2023 fixant le nombre d'adjoints au Maire à huit. Il convient donc d'élire un nouvel adjoint en remplacement de l'adjointe démissionnaire.

Il rappelle également le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-1, L2121-2, L2122-7 et L2122-7-2.

Le nouvel adjoint est élu à la majorité absolue.

Annie CHATELARD, actuellement conseillère municipale déléguée en charge des relations avec les acteurs de la communauté éducative, est candidate au remplacement de Marion Mélis.

Il convient pour le Maire d'inviter le conseil municipal à procéder au vote.

- a) Nombre de votants : 28
- b) Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- c) Nombre de bulletins blancs : 6
- d) Nombre de suffrages exprimés (a-b) : 28
- e) Majorité absolue : 15

Annie CHATELARD obtient 22 voix, soit la majorité absolue des suffrages.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE du renouvellement à l'identique de l'adjointe démissionnaire,

PROCLAME Annie CHATELARD, en tant que 7^{ème} adjointe,

FIXE, en conséquence, l'ordre du tableau du Conseil Municipal ainsi :

Maire	Jean-Pierre GAITET
1 ^{er} Adjoint	Guy MONNIN
2 ^e Adjoint	Josiane BOUVIER
3 ^e Adjoint	Jean-Marc BODET
4 ^e Adjoint	Anne-Christine DUBOST
5 ^e Adjoint	Lydie DI RIENZO - NADVORNY
6 ^e Adjoint	Tanguy NAZARET
7 ^e Adjoint	Annie CHATELARD
8 ^e Adjoint	Jean-Michel LADOUCE

Voix pour	22
Voix contre	0
Abstentions	6

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 15 février 2024

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

La secrétaire de séance,

Josiane BOUVIER

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

